



J'ai pas dû entendre.» Ou:
«Mon téléphone était déchargé. Et après il était sur silence...» Expliquez-lui que si, un jour, il ne répond pas à vos appels, vous serez le lendemain matin devant la porte pour le ramener à la maison. C'est un contrat de confiance non négociable.

3. IL EST TROP JEUNE

Vous connaissez votre enfant mieux que personne. Et si vous pensez que c'est trop tôt – Pascale Roux est elle-même peu favorable à un départ en vacances d'ados seuls avant leur majorité –, dites-le-lui et proposez-lui une solution de rechange, comme d'inviter un ami ou une amie à partir avec vous en vacances. Et, là aussi, posez vos conditions clairement comme ne pas s'isoler ou exclure les autres membres de la famille, participer aux activités communes, respecter les horaires... Il n'est pas question que vous vous gâchiez vos vacances pour ses beaux yeux. ■

► **Notre experte:** Pascale Roux, psychologue et coach pour adolescents, Genève et Nyon, tél. 079 651 64 90, www.pascale-roux.com

Mon ado seul en vacances?

Votre ado veut partir en vacances **SANS VOUS**. Il n'est plus un bébé et vous le rappelle avant de vous laisser répondre. Heureusement, vous vous êtes préparés!

TEXTE **CÉLINE FOSSATI**
DESSIN **ANNA HAAS**

C'est bientôt les vacances et votre ado chéri partirait bien avec deux ou trois copains dans le sud de la France: «Tu sais, dans la maison de la grand-mère de Fred qu'elle nous prêterait...» vous dit-il enthousiaste. Cela dit, il n'a que 16 ans. D'un autre côté, il n'est pas du style à faire la java sans réfléchir et Fred est plutôt un chouette garçon. Entre le «oui, bien sûr» et le «il n'en est pas question», votre cœur de parent balance. Ce qui est primordial, c'est d'affûter vos arguments

avant de répondre, que cela soit oui ou non. Et de dresser une liste claire des conditions si le oui l'emporte. Préparer le terrain est une nécessité absolue «pour des raisons évidentes de sécurité», rappelle Pascale Roux, psychologue et coach pour adolescents à Nyon et à Genève.

1. POSER VOS EXIGENCES

Votre ado veut partir sans vous? Alors il faut que sa requête soit clairement énoncée. Pas question de prendre votre décision dans un flou artistique. Vous devez exiger de lui qu'il énonce son projet en détail et obtenir un

certain nombre de garanties, par exemple: qui sera présent? quelles sont les activités que vous pensez entreprendre? peux-tu m'assurer que tu ne toucheras ni à l'alcool ni à la drogue? Il est important que votre ado puisse faire ses expériences, mais dans un cadre posé. Rappelez-lui que les règles valables à la maison le sont aussi ailleurs. S'il les transgresse, il doit en être conscient. Et assurez-vous qu'il y a, sur place, un adulte de confiance vers qui votre ado et ses amis peuvent se tourner en cas de besoin: une tante qui habite non loin, un voisin de confiance...

2. GARDER LE CONTACT

Loin des yeux... près du natel. Pas question que votre ado vous réponde de retour de vacances ou après trois jours: «Tu as essayé de m'appeler?

QUE DIT LA LOI

Qu'il soit à la maison ou à 300 kilomètres de vous, votre enfant mineur reste sous votre responsabilité. Autrement dit, si vous laissez votre ado partir seul en vacances, vous n'êtes pas déchargé de la responsabilité de chef de famille pour les dégâts qu'il causerait à autrui ni les risques qu'il prendrait. S'il a un comportement fautif qui provoque des dommages à des tiers, vous serez obligé de les réparer, à moins que vous ne démontriez que votre enfant était capable de se rendre compte de la portée de ses actes et que c'est donc à lui d'en assumer les conséquences.